

EXPERT DU JUGE & EXPERT DE PARTIE
Les missions d'expertise, judiciaires conseil & amiables

Depuis sa création en 1967, le Collège National des Experts Architectes Français s'attache, par ses travaux, à faire part à l'ensemble de ses membres et à ceux des organismes associés, de sa connaissance et de ses expériences concernant les pathologies de la construction et les conséquences qui en découlent.

Ses cycles de formation (initiale et continue) en sont les vecteurs principaux et s'adressent à l'ensemble des acteurs du monde de l'expertise dans les domaines de la construction et de l'urbanisme.

À l'occasion de son 45^{ème} Congrès National (Paris, le 8 Novembre 2013), le CNEAF entend poser un regard sur les missions tant judiciaires que privées ou amiables (conseil de parties, médiation...) confiées aux experts, par une analyse fine des objectifs, des pratiques et de la déontologie.

Par une meilleure compréhension des obligations et spécificités de chacune d'elles, les participants à ce Congrès pourront apprécier ce qu'il y a de commun dans la pratique de ces expertises au regard des missions confiées et, qui sait, peut-être, abandonner quelques préjugés.

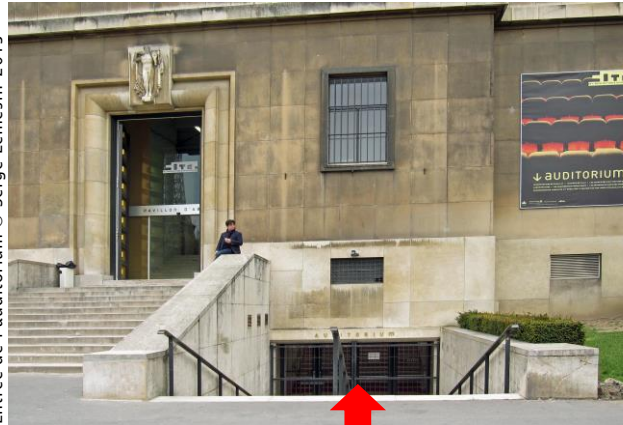


Auditorium de la Cité

© Gaston Bergeret



Accès de l'auditorium 7 avenue Albert de Mun 75116 Paris



Entrée de l'auditorium © Serge Lemesilif 2013

Accès au site

Métro Trocadéro (lignes 6 & 9) – Iéna (ligne 9)
Bus 22 - 30 - 32 - 63 - 72 - 82

Renseignements complémentaires

Mireille Moussy - Coordinatrice Nationale
Ancien couvent des Récollets - 148 rue du Fg Saint Martin 75010 Paris
Tél : 01 40 59 41 96 / 09 66 90 41 96 / 07 86 91 02 20
Courriel : cneaf.experts@gmail.com

Paris vendredi 8 novembre 2013

**45^{ème} Congrès National
des Experts Architectes Français**

Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine



Programme



Auditorium © Serge Lemeslif 2013

Vendredi 8 novembre 2013

Auditorium de la Cité de l'architecture & du patrimoine

- 08h30 Accueil des congressistes
- 09h15 Ouverture du Congrès
Séance plénière dans l'auditorium
- 10h30 Pause 30mn dans le foyer
- 12h30 Cocktail déjeunatoire dans le foyer
- 13h45 Reprise de la séance plénière dans l'auditorium
- 15h45 Pause 30mn dans le foyer
- 17h30 Clôture du Congrès et reprise du vestiaire
Visite des expositions, temporaire ou permanente*
- 19h00 Départ pour la soirée de gala « Yachts de Paris »
- 20h00 Fin de l'embarquement, départ du bateau
- 23h30 Retour à quai

* Dans la limite des places disponibles



© Yacht de Paris 2013

Exposition

« 1925, quand l'Art Déco séduit le monde »



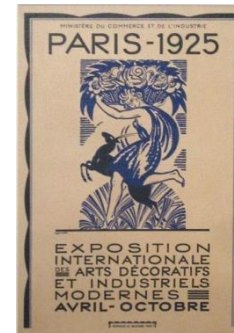
Palais de Chaillot © Nicolas Borel 2009

Formes géométriques, pures et dynamiques, le style Art Déco (1919-1940) se caractérise par son attractivité et sa vivacité. Né de l'impulsion des créateurs français tels que les architectes Henri Sauvage, Robert Mallet-Stevens, Roger-Henri Expert, Pierre Patou, les décorateurs André Véra, Louis Süe, André Mare et Jacques-Émile Ruhlmann, les couturiers Paul Poiret et Jean Patou ou encore les sculpteurs Martel, Jeannot, Sarrabezolles..., il est le fruit d'une vision commune émanant de champs artistiques variés.



Tamara de Lempicka

Visite Guidée de l'exposition « 1925, quand l'Art Déco séduit le monde » par **Philippe Rivoirard** Architecte DPLG, historien de l'architecture des années 30 et enseignant à l'ENSA Paris Val-de-Seine



Inscriptions



© Serge Lemeslif 2013

Modalités d'inscription

Frais de participation au congrès	300,00 €
Adhérents CNEAF & CFEC	230,00 €

Ces frais comprennent la participation aux tables rondes, le cocktail déjeunatoire, la visite de l'exposition « 1925, quand l'Art Déco séduit le monde » ou de l'exposition permanente* et le dîner de gala.

Une prise en charge au titre de la formation est possible

Accompagnant	130,00 €
Comprenant la visite et le dîner de gala	

* Dans la limite des places disponibles

Quelques Hôtels

170 € et au-dessus

- Hôtel Ambassade - 79 rue Lauriston 75016 Paris – tél. 01 45 53 41 15.
- Hôtel Étoile Trocadéro - 21 rue Saint Didier 75116 Paris – tél. 01 45 53 01 82

100 à 140 €

- Hôtel Belle Vue - 46 rue Pasquier 75008 – tél. 01 43 87 50 68
- Hôtel Amélie - 5 rue Amélie 75007 Paris – tél. 01 45 51 74 75
- Hôtel Ibis - 2 rue Cambronne 75015 Paris – tél. 01 57 32 32 74

100 € et en dessous

- Hôtel d'Argenson - 15 rue d'Argenson 75008 Paris – tél. 01 42 65 16 87

Env. 50 €

- Hôtel B & B - 2 av du Général de GAULLE 92240 Malakoff (Porte de Vanves) – tél. 0 892 78 80 77



BULLETIN D'INSCRIPTION

45^{ème} Congrès National du CNEAF

le vendredi 8 novembre 2013
Auditorium de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine à Paris

À retourner avant le vendredi 25 octobre 2013

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Téléphone Mail@.....

Participera au Congrès National du CNEAF le vendredi 8 novembre 2013 à Paris 300,- €
Adhérent CNEAF ou CFEC 230,- €

Sera accompagné par :
Noms & prénoms,

Nombre d'accompagnants x 130,- € =,- €

TOTAL =,- €

Bulletin d'inscription à retourner, avant le 25 octobre 2013, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du CNEAF à l'adresse suivante :

Collège National des Experts Architectes Français
Mireille Moussy - Coordinatrice Nationale
Ancien couvent des Récollets
148 rue du Faubourg Saint Martin - 75010 Paris

Les cent premiers inscrits recevront, avec leur facture acquittée, une invitation VIP pour le Salon BATIMAT 2013, valeur 65,- €

Nom à inscrire sur la facture

Adresse de destination de la facture